

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE L'ORDRE  
DU 06 FEVRIER 2019**

**III. EXERCICE PROFESSIONNEL :**

- Demande d'ouverture d'un cabinet secondaire – Me PHILIPPOT

Monsieur le Bâtonnier VONFELT donne la parole à Me Thomas GRIMAL, rapporteur.

Maître GRIMAL donne lecture de son rapport. Me PHILIPPOT exerce en SELARL à STRASBOURG et souhaite ouvrir un cabinet secondaire dans les locaux occupés par Mes MORGEN et RUST.

Le dossier est complet.

En conséquence de quoi est adoptée à l'unanimité la résolution suivante:

*Le Conseil de l'Ordre autorise Maître Olivier PHILIPPOT, avocat au Barreau de STRASBOURG, dont le cabinet principal est à 67000 STRASBOURG, 65 avenue des Vosges, à établir un bureau secondaire à 68100 MULHOUSE, 36 avenue Roger Salengro.*

POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT

Jean-Luc VONFELT  
Bâtonnier

